

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL

INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES

ECONOMIQUES DU BURUNDI

« ISTEERU »



TABLEAU DE BORD SOCIAL 2009

Bujumbura, Mars 2011

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	6
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
AVANT PROPOS	8
CHAPITRE I : POPULATION	9
1.1. Volume de la population	9
1.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques	9
1.3. Fécondité	10
1.4. Mortalité	11
CHAPITRE II. SECTEUR DE LA SANTE	13
2.1. Evolution des infrastructures sanitaires	13
2.2. Evolution du personnel de santé	13
2.3. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel	14
2.4. Evolution du taux de couverture prénatale	16
2.5. Evolution du taux de couverture vaccinale	17
2.6. Evolution du budget de la santé	18
CHAPITRE III : SECTEUR DE L'EDUCATION	21
3.1. Enseignement préscolaire	21
3.2. Enseignement primaire	23
3.3. Enseignement secondaire	30
3.4. Enseignement supérieur	32
3.5. Dépenses budgétaires de l'Etat	33
CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES	36
4.1. Activités économiques des ménages	36
4.2. Avoirs des ménages	36

CHAPITRE V : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU-----	43
5.1. Logement -----	43
5.2. Approvisionnement en eau de boisson -----	45
CHAPITRE VI : SECTEUR ECONOMIQUE-----	48
6.1. Le Produit Intérieur Brut-----	48
6.2 : Commerce extérieur -----	49
6.3 : Inflation -----	51
6.4. Pauvreté-----	51
6.5. Indice de Développement Humain (IDH)-----	53
6.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH-1)-----	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Evolution de la population de 1979 à 2008

Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âges spécifiques de la population selon le sexe

Tableau 1.3 : Indicateurs de la fécondité

Tableau 1.4: Niveau de mortalité dans l'enfance selon le sexe

Tableau 1.5: Esperance de vie a la naissance selon le sexe

Tableau 2.1: Evolution des infrastructures de santé

Tableau 2.2 : Evolution du nombre de personnel de santé

Tableau 2.3: Nombre d'habitants par Médecin

Tableau 2.4: Nombre d'habitants par Infirmier

Tableau 2.5: Evolution du taux de couverture vaccinale entre 2001 et 2009

Tableau 2.6 : Evolution du budget alloué à la santé par rapport au budget de l'Etat de 2005 à 2009 (en milliards de FBU)

Tableau 3.1: Évolution des taux de préscolarisation et de l'effectif des auditeurs de l'enseignement préscolaire de 2007/08 à 2009/10

Tableau 3.2 : Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2007/08 à 2009/10

Tableau 3.3 : Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2007/08 à 2009/10

Tableau 3.4 : Evolution des données scolaires sur les dernières années

Tableau 3.5 : Variation par rapport à l'année précédente

Tableau 3.6: Evolution du taux net d'admission en première année primaire

Tableau 3.7: Evolution des effectifs de l'enseignement primaire public par sexe de 2002 à 20010

Tableau 3.8 : Evolution des taux net de scolarisation de 2001 à 2010 par province

Tableau 3.9 : Evolution des taux nets de scolarisation de 2001 à 2010 par sexe

Tableau 3.10 : Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître de 2001 à 2010

Tableau 3.11: Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe de 2001 à 2010

Tableau 3.12 : Evolution du taux d’alphabétisation par province selon le sexe entre 1990 et 2008

Tableau 3.13: Evolution des données de l’Enseignement Général et Pédagogique Public

Tableau 3.14: Evolution des données de l’enseignement secondaire technique et professionnel public

Tableau 3.15 : Evolution des effectifs des étudiants de 2001 à 2008

Tableau 3.16: Dépenses publiques de l’éducation par rapport aux dépenses publiques de l’Etat

Tableau 4.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence en 2006 et 2008

Tableau 4.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2006 et 2008

Tableau 4.3: Possession de la terre et du bétail selon le milieu de résidence

Tableau 4.4: Possession de la terre et du bétail par province

Tableau 4.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, mobylette, bicyclette), par milieu de résidence en 2002 et 2008.

Tableau 4.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, motocyclette, bicyclette), par Province en 2002 et 2008.

Tableau 4.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par milieu de résidence en 2008, 2006 et 2002

Tableau 4.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par province en 2008, 2006 et 2002

Tableau 4.9: Répartition (%) des ménages possédant d’autres biens ’équipements, par milieu de résidence en 2002 et 2006

Tableau 4.10: Répartition (%) des ménages possédant d’autres biens ’équipements, par milieu de résidence en 2002 et 2006.

Tableau 5.1: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l’habitation selon le milieu de résidence en 2002, 2006 et 2008

Tableau 5.2: Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2002, 2006 et 2008

Tableau 5.3: Répartition (en %) des ménages par mode d’occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006 et 2008

Tableau 5.4: Répartition (en %) des ménages par mode d’approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Tableau 6.1 : Principaux indicateurs macroéconomiques de 2005 à 2007

Tableau 6.2 : Répartition (%) de la valeur ajoutée par secteur

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)

Graphique 2.2 : Evolution de la couverture vaccinale entre 2001 et 2009

Graphique 3.1 : Répartition des structures de l’enseignement préscolaire par statut au cours de l’année scolaire 2009/10

Graphique 3.2: Evolution des effectifs de l’enseignement primaire public par sexe de 2002 à 2010

Graphique 3.3: Evolution du nombre d’écoles par année entre 2001 à 2010

Graphique 3.4: Evolution du nombre de classes par années entre 2001 et 2010

Graphique 3.5: Evolution des données de l’enseignement secondaire général et pédagogique public

Graphique 3.6: Evolution des données de l’enseignement secondaire technique et professionnel public

Graphique 5.1: Répartition (en %)des ménages par mode d’approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2009

Graphique 6.1 : Evolution des importations et des exportations de 2002 à 2009

Graphique 6.2 : Evolution du déficit commercial de 2002 à 2009

Graphique 6.3: Evolution du taux d’inflation entre 2001 et 2009

Graphique 6.4 : Evolution de l’incidence de la pauvreté par milieu de résidence entre 2006 et 2008

Graphique 6.5 : Evolution de l’incidence de la pauvreté par province entre 2006-2008

Graphique 6.6: Evolution de l’indice de développement humain (IDH) de 2002–2009

Graphique 6.7: Evolution de l’indice de pauvreté humain (IPH) de 2002–2009

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG	: Bacille de Calmette Guérin
CHUK	: Centre Hospitalo Universitaire de Kamenge
CPN1	: Première Consultation Prénatale
CPN2	: Deuxième consultation Prénatale
DTC	: Diphtérie -Tétanos- Coqueluche
EPISTAT	: Service d'Epidémiologie et des statistiques
EPMS	: Enquête ménages de base pour le suivi et l'évaluation de l'impact de l'appui au système de remboursement du Paquet Minimum de Santé
ESD&SR	: Enquête Sociodémographique et de Santé de la Reproduction
FBU	: Franc Burundais
FTI	: Fast track Initiative
IDH	: Indice de Développement Humain
IPH	: Indice de Pauvreté Humaine
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MSP	: Ministère de la Santé Publique
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PIB	: Produit Intérieur Brut
PPTTE	: Pays Pauvres très Endettés
QUIBB	: Questionnaire Unifié sur les Indicateurs du Bien Etre
QUID	: Questionnaire Unifié des Indicateurs du Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TMI	: Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	: Taux de Mortalité Infanto Juvénile
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS

L'élaboration du Tableau de Bord Social au Burundi constitue une activité nouvelle de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU). Cette initiative qui vient de démarrer, restera pérenne dans l'avenir. Les données contenues dans le document arrivent pour certaines à l'année 2009 et pour les autres un peu en avant.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux parmi lesquels certains ont été retenus dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté de première génération et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'ISTEEBU ne saurait en aucun cas passer sous silence les précieuses contributions des Cadres de l'ISTEEBU en général et du Département des Etudes et Statistiques Démographiques et Sociales en particulier, pour la production de ce document.

Il souhaite ensuite remercier tous les organismes publics ou privés et les administrations dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

LA DIRECTION GENERALE

h

CHAPITRE I : POPULATION

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 031 420 au recensement de 1979, la population est passée à 5 292 766 au recensement de 1990 pour s'établir à 8 053 574 d'habitants en 2008.

La population est caractérisée par sa jeunesse. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevés. L'espérance de vie à la naissance s'est détériorée.

1.1. Volume de la population

L'effectif de la population du Burundi croît avec le temps. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2008, le taux d'accroissement est de 2.3% pour la période intercensitaire de 1990-2008.

Tableau 1.1. Evolution de la population de 1979 à 2008

Années	1979	1990	2008
Effectifs de la population totale dont :	4 820 420	5 292 793	8 053 574
Hommes	1 946 145	2 574 126	3 964 906
Femmes	2 082 275	2 718 667	4 088 668
Taux d'accroissement intercensitaire annuel (%)	2,64	3,0	2,4
Taux d'accroissement naturel (%)	2,6	2,9	2,3

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008

1.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques

Le Burundi comme tous les autres pays de l'Afrique subsaharienne a une population très jeune. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans. Par contre, environ un résident sur cinq fait partie de la population vulnérable des moins de 5 ans. De même, environ un résident sur cinq est parmi la population

scolarisable des 7-12 ans. Quant aux personnes âgées de 65 ans et plus, elles occupent une part minime dans la population burundaise.

Le rapport de dépendance a connu une augmentation durant la période intercensitaire 19979-1990. Par contre, il a connu une baisse sensible en 2008.

Tableau 1.2. Structure par groupes d'âges spécifiques de la population selon le sexe

Groupes d'âges spécifiques	1979	1990	2008
	Effectifs		
0-4 ans	697 580	993 138	1 424 016
7-12 ans		877 985	1 237 011
0-14 ans	1 710 687	2 462 760	3 549 152
15-64 ans	2 146 205	2 621 128	4 195 263
65 ans et +	174 528	208 905	221 925
Proportions			
% des moins de 5 ans	17.3	18.8	17.7
% des 7-12 ans	-	16.6	15.4
% des 0-14 ans	42.5	46.9	44.6
% des 15-64 ans	53.2	49.0	52.6
% des 65 ans et +	4.3	4.1	2.8
RD	87.8	101.9	89.9

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008

1.3. Fécondité

Le niveau de natalité a beaucoup diminué durant la période 1990-2008 : le taux brut de natalité est passé de 44 à 34 naissances pour 1000 habitants respectivement en 1990 et 2008.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse de 0,3 enfants par femme durant la période 1990-2008 avec les valeurs respectives de 6.3 et 5,95 enfants par femme en 1990 et 2008.

Tableau 1.3 : Indicateurs de la fécondité

	1990			2008		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Taux Brut Natalité (en ‰)	-	-	44.2	28.97	34.43	33.88
Taux Global de Fécondité Générale (en ‰)	-	-	-	151	160	159
Indice Synthétique de Fécondité	-	-	6.3	5.58	6.00	5.95

Source : RGPH 1990 & 2008

1.4. Mortalité

1.4.1. Mortalité dans l'enfance

D'une manière générale, le niveau de mortalité n'a pas beaucoup varié entre les deux derniers recensements. Le taux de mortalité infantile qui était de 106‰ dans l'ensemble n'a diminué que de 3‰ pour passer à 103‰ en 18 ans. Ventilé selon le sexe de l'enfant, le TMI a augmenté d'une unité chez les garçons alors qu'il est de cinq unités chez les filles. Quant aux autres indicateurs de la mortalité des enfants, les niveaux ont systématiquement baissé dans l'ensemble. Le TMJ est passé de 82‰ en 1990 à 55‰ en 2008 alors que le TMIJ est passé de 198‰ à 152‰ au cours de la même période. Le rapport de mortalité maternelle se situe à 866 pour 100 000 naissances vivantes au cours de l'année 2008.

Tableau 1.4: Niveau de mortalité dans l'enfance selon le sexe

Indicateurs	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008
Quotient de mortalité infantile (‰)	111	112	102	107	106	103
Quotient de mortalité Juvénile (‰)	51	66	51	59	82	55
Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)	156	171	147	160	198	152

RGPH 1990 & 2008

1.4.2. Espérance de vie à la naissance

La conséquence de la variation du niveau de mortalité s'est traduite par une diminution de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 51,3 ans à 49 ans entre 1990 et 2008. La distinction par sexe révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre une perte de 3,8 ans chez les hommes et de 0,1 an chez les femmes entre 1990 et 2008.

Tableau 1.5: Espérance de vie à la naissance selon le sexe

Sexe	1990	2002	2008
Masculin	49,8	42,7	46,0
Féminin	51,9	47,1	51,8
Ensemble	51,0	44,9	49,0

RGPH1990&2008, ESD&SR2002

DEFINITION DU SECTEUR POPULATION

Taux brut de mortalité : il mesure le nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.

Quotient de mortalité infantile : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

Taux de mortalité infantile : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.

Quotient de mortalité juvénile : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

Accroissement naturel (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.

Rapport de dépense (RD) : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (les 15-64 ans).

CHAPITRE II. SECTEUR DE LA SANTE

2.1. Evolution des infrastructures sanitaires

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité de ces infrastructures. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 484 en 2001 à 685 en 2009 soit un accroissement de 41,5%. Le nombre d'Hôpitaux a également augmenté passant de 47 en 2001 à 56 en 2009.

En revanche, le nombre de secteur de santé est resté quasi stationnaire sur toute la période de 2001-2009.

Tableau 2.1: Evolution des infrastructures de santé

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Secteurs de santé	32	30	31	39	39	40	39	39	39
Centres de santé d'Etat (*)	286	284	337	349	348	370	370	493	510
Centres de santé privés	198	180	149	224	221	246	137	171	175
Centres de santé	484	464	476	555	569	616	612	664	685
Hôpitaux d'Etat (*)	28	30	25	33	33	33	30	46	48
Hôpitaux privés	19	6	13	14	20	20	18	7	8
Hôpitaux	47	36	40	47	53	53	52	53	56

Source : ISTEEBU_Annuaire Statistique 2007 & EPISTAT_Annuaire Statistique 2008, 2009

(*) y compris les structures agréées

2.2. Evolution du personnel de santé

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers et des auxiliaires médicaux. Les données y relatives sont indisponibles et incomplètes dans la mesure où la Mairie de Bujumbura qui englobe les principaux hôpitaux et pas mal de centres de santé n'est pas renseignée.

Tableau 2.2 : Evolution du nombre de personnel de santé

	2001	2002	2003	2004	2005	2008	2009
Médecins spécialistes	49	49	61	nd	49	nd	nd
Médecins généralistes	351	367	383	nd	nd	115	nd
Médecins	400	416	444	nd	nd	153	146
Techniciens médicaux	937	937	nd	nd	nd	361	102
Techniciens d'assainissement	85	85	nd	nd	nd	nd	nd
Infirmiers	4 007	4500	5 368	nd	nd	1330	939
Auxiliaires médicaux	nd	120	nd	nd	nd	2694	2729

Source : ISTEEBU Annuaire Statistique 2007 & EPISTAT Annuaire Statistique 2008, 2009
N.B : les données manquent pour Buja Mairie (2008 et 2009)

2.3. Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'Etat pour 5 000 habitants. A cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS. En dépit de l'accroissement de l'effectif du personnel sur la période 2005-2008, des efforts restent encore à faire en matière de couverture sanitaire étant donné que l'effectif de la population a également augmenté sur la même période.

Le meilleur niveau de couverture atteint en 2008, est le nombre d'habitants par infirmier (6 044 Habitants/infirmier d'Etat). Il est assez proche de la norme de l'OMS qui est de 5000 habitants.

Tableau 2.3: Nombre d'habitants par Médecin

Provinces	2005	2006	2007	2008	2009
Bubanza	87,054	83,321	73,809	58,031	nd
Cibitoke	410,629	99,455	111,161	76,771	nd
Bujumbura Mairie	4,233	nd	nd	nd	nd
Bururi	505,038	100,964	103,730	113,014	nd
Makamba	261,606	188,802	194,277	85,783	nd
Gitega	55,349	196,750	226,090	23,836	nd
Karuzi	329,431	120,581	141,396	72,177	nd
Muramvya	26,104	85,651	90,691	58,978	nd
Muyinga	140,031	289,024	297,406	316,173	nd
Kirundo	117,559	206,107	191,453	90,900	nd
Ngozi	702,939	112,636	115,902	25,435	nd
Kayanza	541,776	139,987	147,992	65,122	nd
Cankuzo	101,569	52,410	46,363	36,899	nd
Rutana	57,538	57,700	67,684	33,639	nd
Ruyigi	60,006	43,209	42,621	50,102	nd
Mwaro	86,696	90,202	95,541	53,810	nd
Bujumbura Rural	254,487	146,912	151,173	113,014	nd
Burundi	nd	nd	nd	nd	nd

Source : ISTEERU_Annuaire Statistique 2007 & EPISTAT_Annuaire Statistique 2008, 2009

Tableau 2.4: Nombre d'habitants par Infirmier

Provinces	2005	2006	2007	2008
Bubanza	nd	nd	nd	6 827
Cibitoke	nd	nd	nd	2 694
Bujumbura Mairie	nd	nd	nd	ND
Bururi	nd	nd	nd	5 336
Makamba	nd	nd	nd	17872
Gitega	nd	nd	nd	3 295
Karuzi	nd	nd	nd	6 767
Muramvya	nd	nd	nd	5 898
Muyinga	nd	nd	nd	10 718
Kirundo	nd	nd	nd	9 942
Ngozi	nd	nd	nd	4 690
Kayanza	nd	nd	nd	4 967
Cankuzo	nd	nd	nd	4 920
Rutana	nd	nd	nd	3 266
Ruyigi	nd	nd	nd	7 288
Mwaro	nd	nd	nd	4 411
Bujumbura Rural	nd	nd	nd	nd
Burundi	nd	nd	nd	6044

Source : ISTEERU_Annuaire Statistique 2007 & EPISTAT_Annuaire Statistique 2008, 2009

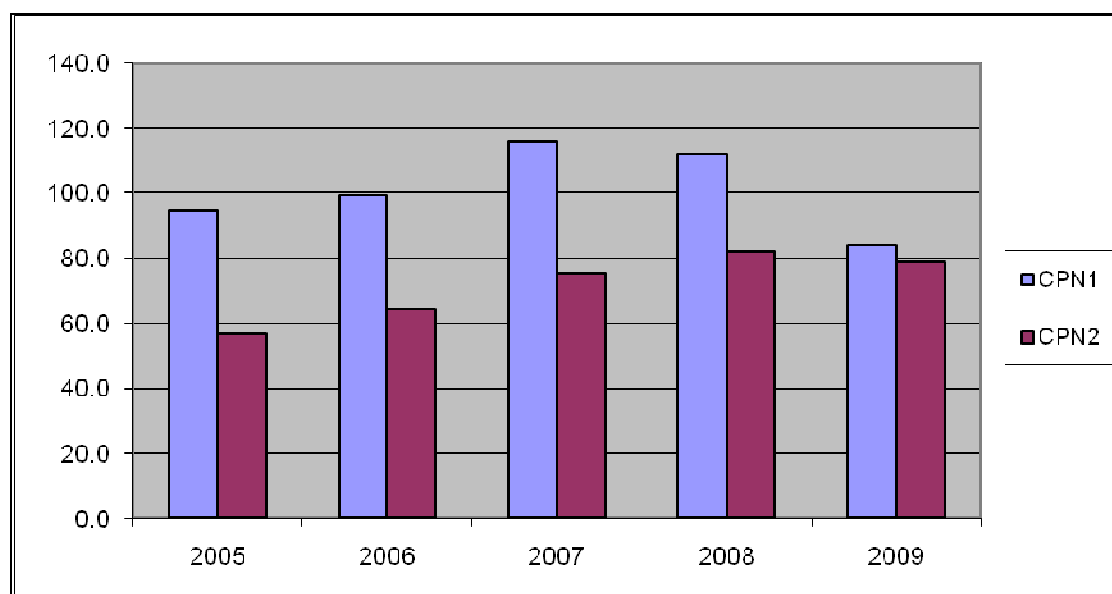
2.4. Evolution du taux de couverture prénatale

Entre 2004 et 2009, la tendance du taux de couverture de la première consultation prénatale (CPN1) est à la baisse contrairement à celui de la deuxième consultation prénatale (CPN2). Pour ce qui est de la CPN1, il est passé de 94,7% en 2005 à 84% en 2009. Pour la CPN2, elle est passée de 56,8% en 2005 à 78,7% en 2009.

Pour la CPN1, cette baisse cache une véritable hausse durant la période 2005-2007. En effet les taux sont passés respectivement de 94,7% à 115,9%. La couverture en CPN2 a légèrement augmenté en 2006 (64,4%) par rapport à

l'année 2005 où elle était de 56,8%. Par ailleurs, on note que la déperdition (écart entre CPN1 et CPN2) en 2009 (5,3%), connaît une nette amélioration par rapport à l'année 2005 (34,9%). Entre 2005 et 2006, on note une réduction de l'écart (de 37,9% en 2005 à 35% en 2006).

Graphique 2.1 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)



2.5. Evolution du taux de couverture vaccinale

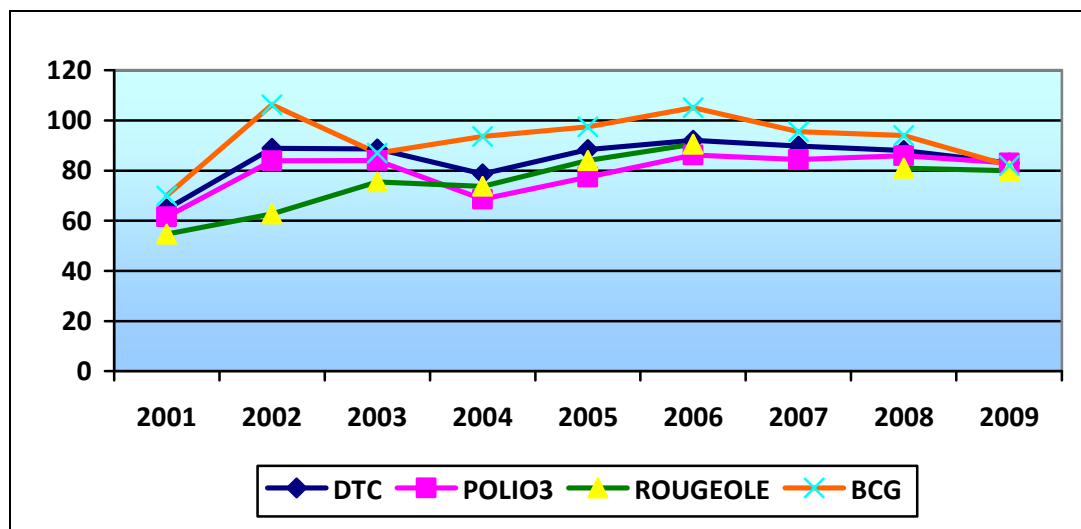
La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup selon le type de vaccin et dans le temps. En effet, entre 2004 et 2008, la couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois pour le BCG est la plus élevée variant de 93,6% à 94%. De manière générale, la couverture vaccinale varie quelque soit le type de vaccin.

Tableau 2.5: Evolution du taux de couverture vaccinale entre 2001 et 2009

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
DTC	64.6	88.9	88.7	78.7	88.4	92.1	89.8	88	83
POLIO3	61.5	83.9	84.1	68.5	77.4	86.3	84.4	86	83
ROUGEOLE	54.6	62.7	75.6	73.7	84.1	90.6		81	80
BCG	69.9	106.3	87	93.6	97.5	105.1	95.5	94	82

Source : ISTEEDU_Annuaire Statistique 2007 & EPISTAT_Annuaire Statistique 2008, 2009

Graphique 2.2: Evolution de la couverture vaccinale entre 2001 et 2009



2.6. Evolution du budget de la santé

La part du budget de l'Etat Burundais allouée à la santé a augmenté entre 2005 et 2009. Grâce aux fonds de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTTE) obtenus à partir de 2006, les ressources financières publiques allouées au MSP ont augmenté sensiblement passant de 5.055.331.994 FBU en 2005 à 40.523.583.862 FBU en 2009, soit respectivement de 2% à 5% du budget national.

En comptabilisant également le budget alloué au Ministère chargé de la Lutte contre le VIH/SIDA et au Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, le pourcentage du budget de l'Etat pour la santé reste de loin inférieur à 15% préconisés par la Déclaration d'Abuja (2001) et toujours en dessous de la norme OMS (10%).

Le tableau suivant montre la proportion du budget alloué au secteur de la Santé par rapport au budget global de l'Etat de 2005-2009.

Tableau 2.6 : Evolution du budget alloué à la santé par rapport au budget général de l'Etat de 2005 à 2009 (en milliards de FBU).

	2005	2006	2007	2008	2009
Budget Général de l'Etat	326,19	417,80	445,35	520,41	826,14
Budget alloué au MSP	5,49	18,7	13	21,63	40,53
Budget alloué au Min SIDA	0,14	3,83	2,46	3,09	2,29
Budget alloué au CHUK	0,54	1,01	0,98	1,43	1,94
Part du budget alloué à la santé* (en %)	2%	6%	4%	5%	5%

*Ministère de la Santé Publique, Ministère chargé de la Lutte contre le SIDA et le CHUK

Source : Ministère des Finances, Département du Budget, du contrôle financier et de la solde

DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE

Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période.

Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse.

Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée.

La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelque soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminé ou aggravé par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS).

Le rapport de mortalité maternelle (RMM) = (Nombre de décès maternels / Nombre de naissances vivantes) * 100 000.

Le taux de couverture prénatale (CPN) : c'est le pourcentage des femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé au cours de leur grossesse.

Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé : Proportion du budget de l'Etat alloué à la santé.

CHAPITRE III : SECTEUR DE L'EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle.

Au Burundi, l'accès à l'éducation demeure encore faible. Seulement un enfant sur deux en âge d'aller à l'école y a accès. Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'insuffisance et l'inadéquation de l'offre scolaire et la réticence des parents à scolariser leurs enfants. Des disparités s'observent également dans le système éducatif Burundais. Les infrastructures sont beaucoup plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record de sous-scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général moins scolarisées que les garçons. Le système éducatif au Burundi se caractérise également par des taux de déperdition relativement élevés et de faibles taux de passage du primaire au secondaire.

3.1. Enseignement préscolaire

Le taux de préscolarisation au Burundi est bas. Cependant, entre 2008 et 2009, les taux de préscolarisation ont connu une évolution décroissante. Le taux brut de préscolarisation est passé de 6.9 en 2008/2009 à 6.2 en 2009/2010, soit une diminution de 10,8% au cours de la période. Le taux net quant à lui est passé de 5.4% pendant l'année scolaire 2008/09 à 4,9% au cours de l'année scolaire 2009/10, soit une diminution de 9,1% au cours de la période.

Au cours de la même période, l'effectif des élèves est passé de 59 923 en 2008 à 55 103 en 2009.

Tableau 3.1 : Évolution des taux de préscolarisation et de l'effectif des auditeurs de l'enseignement préscolaire de 2007/08 à 2009/10

Année scolaire		2007/08	2008/09	2009/10
Taux brut de préscolarisation			6,97	6,22
Taux net de préscolarisation			5,38	4,89
Nombre d'élèves	Garçons		27 581	30 721
	Filles		29 202	27 522
	Ensemble	12 800	59 923	55 103

Source : Indicateurs Education 2007/08 ; 2008/09 et 2009/2010

Au cours de la période 2008-2009, les structures de l'enseignement préscolaires ont évolué négativement passant de 679 en 2008/09 à 615 en 2009/10. Cette baisse est due à la diminution du nombre de structures communautaires, notamment les cercles préscolaires qui étaient nombreux lors de leur création dans certaines provinces où l'on dénombrait 406 structures en 2008/2009 contre 316 en 2009/2010. Notons que ces structures, avec comme objectif l'amélioration de l'accès et de la réussite à l'école primaire, sont cependant en diminution.

Ces tendances s'observent aussi au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la même période. En effet, on est passé de 1 819 encadreurs en 2008/09 à 1617 en 2009/10, soit une diminution de 11,1% au cours de cette période.

Graphique 3.1 : Répartition des structures de l'enseignement préscolaire par statut au cours de l'année scolaire 2009/10

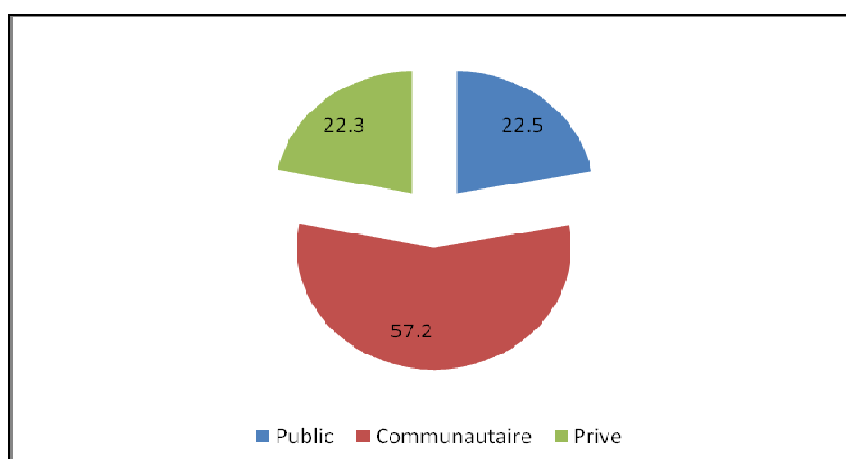


Tableau 3.2 : Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance entre 2007/08 à 2009/10

Année scolaire	Effectif du personnel			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2007/08	197	187	nd	-
2008/09	273	1 308	238	1 819
2009/10	334	950	333	1 617

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

Tableau 3.3 : Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance entre 2007/08 à 2009/10

Année scolaire	Structures/Statut			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2007/08	117	87	Nd	-
2008/09	148	445	86	679
2009/10	185	338	92	615

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

3.2 Enseignement primaire

Au niveau national, le taux brut de scolarisation passe de 122,7% en 2007/2008 à 130,4% en 2008/2009 (124,7% pour les filles). Cette moyenne cache des disparités au niveau des provinces. Les taux sont cependant supérieurs à 100%. Quant au taux net de scolarisation, sa moyenne nationale passe de 84,6% à 89,7% (87,9 % pour les filles) entre 2007/08 et 2008/09. La différence observée entre les taux brut et les taux net de scolarisation montre que beaucoup d'écoliers sont en dehors de l'âge légal de fréquentation de l'école primaire qui est de 7-12 ans.

Tableau 3.4 : Evolution des données scolaires sur les dernières années

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010
Effectifs	806 214	880 252	952 979	1 022 467	1 309 387	1 473 893	1 585 539	1 720 287	1 829 385
Nbre d'écoles	1 727	1 793	1 858	1 955	2 132	2 334	2 536	2 909	3 109
Nbre de classes	11 613	12 542	13 629	13 397	15 172	17 402	18 768	20 806	22 241
Nbre d'enseignants	16 217	17 297	18 435	20 665	23 760	27 087	29 836	33 131	35 820
TNS (%)	47.72	53.57	55.00	57.99	59.15	82.60	84.60	89.70	94.1

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

Tableau 3.5: Variation par rapport à l'année précédente

	2002/0 3	2003/0 4	2004/0 5	2005/0 6	2006/0 7	2007/0 8	2008/0 9	2009/1 0	Moy ajust
Effectifs	9.2	8.3	7.3	28.1	12.6	7.6	8.5	6.3	11.0
Nbre d'écoles	6.7	6.6	12.1	15.0	14.0	9.1	14.7	6.9	7.7
Nbre de classes	8.0	8.7	-1.7	13.2	14.7	7.8	10.9	6.9	7.2
Nbre d'enseignants	3.8	3.6	5.2	9.1	9.5	10.1	11.0	8.1	10.4
TNS (%)	1.4	10.4	5.2	1.2	21.1	14.1	8.6	4.9	8.4

Les effectifs des élèves du primaire ont connu un accroissement sensible passant de 806 214 en 2001/02 à 1 829 385 en 2009/10, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11% sur toute la période.

Au cours des neuf dernières années scolaires, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus lente (10,4 %) que celle des effectifs des élèves, d'écoles et de classes. Dans le même temps, le nombre d'élèves a évolué plus rapidement que le nombre d'écoles et le nombre de classes. En effet, le nombre d'écoles n'a augmenté que de 7,4 % en moyenne, contre 7,2 % pour les classes et 11% pour les élèves. En chiffres absolus, le nombre d'écoles a augmenté en moyenne de 154 écoles par an sur la période 2001-2010 ; cette augmentation annuelle qui était de 66 écoles en 2002/03 est passé à 65 en 2003/04, de 97 en 2004/05, 177 en 2005/06, 202 en 2006/07, de 202 en 2007/08, de 373 en 2008/2009 et enfin de 200 en 2009/10. Concernant la variation absolue du nombre de classes sur la période 2001 à 2010, on a enregistré une augmentation annuelle de 1 181. Selon les années, l'augmentation la plus spectaculaire en nombre de classe s'est observée pour l'année scolaire 2006/07 et était de 2 230.

Pour les autres années, l'augmentation par an en nombre de classes était de 929 en 2002/03, de 1 087 en 2003/04, de 1 775 en 2005/06, de 1 362 de 2007/08, de 2 042 en 2008/09 et de 1 435 en 2009/10. Une diminution du nombre de classes à la hauteur de 232 est observée au cours de l'année scolaire 2004/05. Le nombre d'enseignants est passé de 16 217 à 35 820 sur la période 2001-2010 soit un accroissement moyen de 2 450 maîtres supplémentaires par an.

Tableau 3.6: Evolution du taux net d'admission en première année primaire

Année scolaire	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Garçon	40.5	41.1	30.0	32.4	33.6	53.3	48.9	49.8	-	-
Fille	34.1	34.6	29.1	29.0	30.6	53.7	47.7	49.0	51.5	68.8
Ensemble	37.3	37.8	29.6	30.7	32.1	53.5	48.3	49.4	53.0	70.7

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

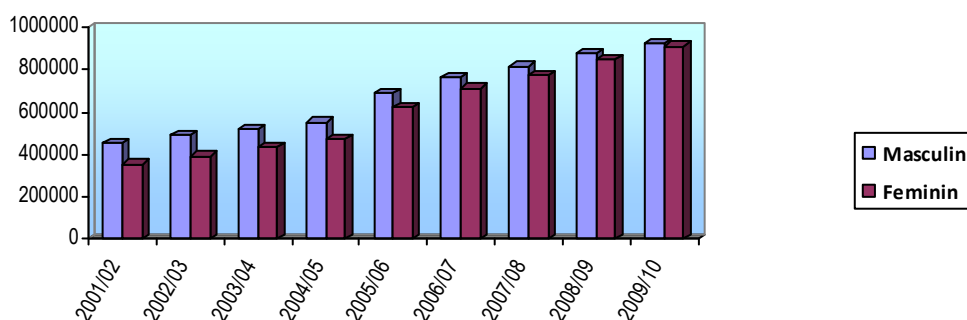
Malgré les efforts consentis dans le domaine de l'éducation par les pouvoirs publics et les autres intervenants, les taux nets d'admission en première année primaire ont connu des progrès un peu considérables. En effet, le taux d'admission en première année scolaire est passé de 37,3 % en 2000/01 à 70,7% en 2009/10, soit une augmentation de 89,5%. Les filles sont encore moins nombreuses à y accéder. Au cours de l'année scolaire 2009/10, le taux net d'admission pour les filles est de 68,8%.

Tableau 3.7: Evolution des effectifs de l'enseignement primaire public par sexe de 2002 à 2010

	Années scolaires							
	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Masculin	488500	520750	550737	685881	764291	813128	874594	920 735
Feminin	391952	432229	471730	623506	709602	772411	845693	908 650
Ensemble	880452	952979	1022467	1309387	1473893	1585539	1720287	1829385
	Variation par rapport à l'année précédente							
	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	Moyenne
Masculin	6.6	5.8	24.5	11.4	6.4	7.6	5.3	9.7
Feminin	10.3	9.1	32.2	13.8	8.9	9.5	7.4	13.0
Ensemble	8.2	7.3	28.1	12.6	7.6	8.5	6.3	11.2

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

Graphique 3.2: Evolution des effectifs de l'enseignement primaire public par sexe de 2001 à 2010

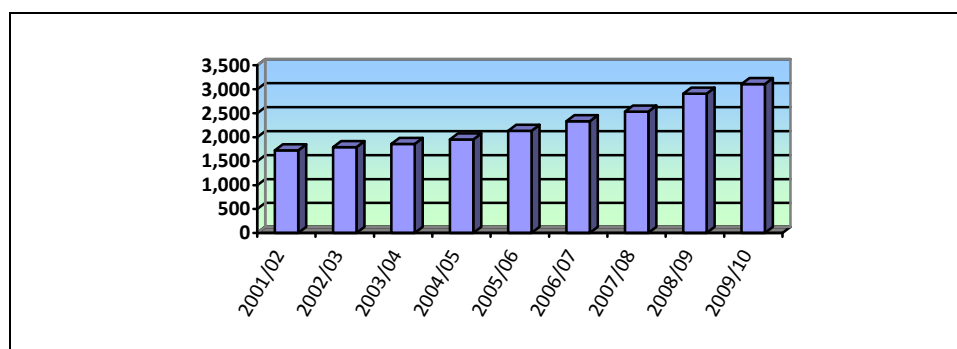


De façon globale, le rythme de croissance des effectifs féminins a été légèrement supérieur à celui des garçons durant la période de 2001 à 2010 : 13% contre 9,7%. Cet écart s'est réduit au cours des quatre dernières années scolaires : 13,8 % pour les filles contre 11,4 % pour les garçons en 2006/07 ; 8,9 % pour les filles et 6,4 % pour les garçons en 2007/08 ; de 9,5% pour les filles et 7,6 % pour les garçons en 2008/09 et enfin de 7,4% pour les filles et 5,3% pour les garçons en 2009/10. Des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Toutefois, les stratégies de scolarisation doivent intégrer la préoccupation globale de relever les taux y relatifs qui restent faibles pour les deux sexes.

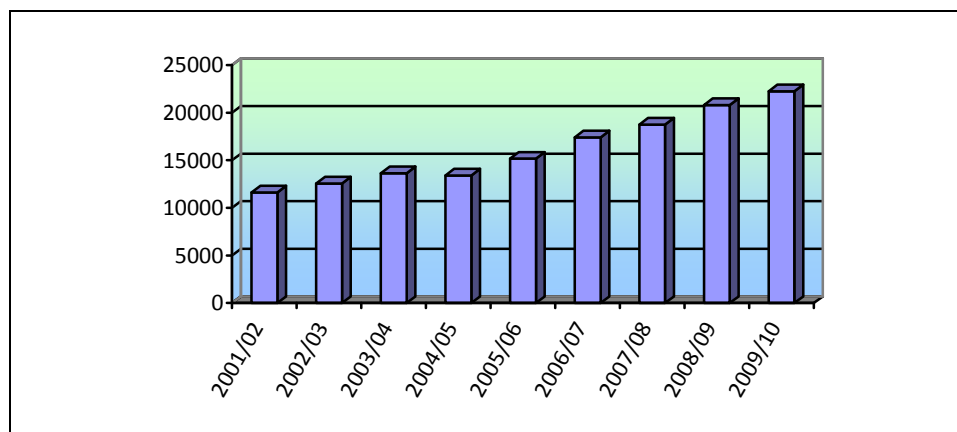
3.2.1. Infrastructures dans le primaire

Entre les années scolaires 2001/02 et 2009/10, le nombre d'écoles primaires est passé de 1 727 à 3 109, soit un accroissement moyen de près de 7,8%. Cette progression du nombre d'écoles reste insuffisante au regard de l'évolution des effectifs scolarisables et du ratio élèves/classe.

Graphique 3.3: Evolution du nombre d'écoles par année entre 2001 à 2010



Graphique 3.4: Evolution du nombre de classes par années entre 2001 et 2010



Taux de scolarisation

Tableau 3.8: Evolution des taux net de scolarisation de 2001 à 2009 par province (%)

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
BUBANZA	41.9	46.0	50.34	50.6	59.7	73.2	72.7	82.50	86.8
BUJA-MAIRIE	76.4	73.8	73.40	71.8	74.7	53.6	61.4	70.10	73.8
BUJA-RURAL	59.8	64.2	65.25	63.5	66.8	83.3	84.3	85.60	89.6
BURURI	77.0	82.1	83.20	80.7	89.4	106.4	100.6	116.20	119.0
CANKUZO	44.8	60.5	60.60	59.9	67.7	82.3	88.2	91.50	97.2
CIBITOKÉ	57.4	60.3	61.30	58.3	69.5	86.4	90.4	97.80	102.0
GITEGA	63.8	65.4	67.00	67.4	77.5	91.1	87.7	87.60	88.4
KARUSI	42.0	47.7	56.52	62.9	73.6	87.9	84.9	89.20	91.4
KAYANZA	37.5	44.6	48.35	55.3	76.8	89.4	91.8	96.30	100.4
KIRUNDO	34.6	45.5	51.99	49.7	64.4	69	72.9	76.10	84.9
MAKAMBA	49.2	55.5	57.38	59.1	73	89.8	96.3	108.90	121.5
MURAMVYA	61.2	70.0	70.50	71.4	78.8	99.3	99.9	95.70	96.9
MUYINGA	39.9	41.2	43.50	44.1	54.6	65.3	70.8	75.50	85.3
MWARO	63.6	76.6	77.71	79.0	86.1	87.4	89.1	98.40	96.0
NGOZI	32.5	36.9	40.42	41.1	65.7	83.7	85.7	84.40	84.8
RUTANA	63.4	64.4	64.40	67.4	88	83.3	90.8	96.70	100.7
RUYIGI	38.9	45.7	48.13	52.5	75.1	78.5	81.3	87.40	94.1
BURUNDI	47.72	53.57	55.00	57.99	59.15	82.60	85.2	89.70	94.1

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

Le taux net de scolarisation de 94,1% en 2009/10 pour le Burundi cache des disparités. Il existe en effet des inégalités entre provinces. On peut noter que pour cette même année :

- 8 provinces dont le taux net de scolarisation est inférieur à la moyenne nationale de 94,1 %. Parmi ces provinces, les moins scolarisées sont : Bubanza (86,8%), Bujumbura Mairie (73,8%), Bujumbura Rural (89,6%), Gitega (88,4%), Karusi (91,4%), Kirundo (84,9%), Muyinga (85,3%), Ngozi (84,8%);
- 5 provinces qui sont les plus favorisées en matière de taux de scolarisation. Les provinces de Bururi, de Cibitoke, de Makamba, de Rutana et de Kayanza affichent un taux net de scolarisation supérieur à 100 qui s'explique par un fort afflux de rapatriés non comptabilisés dans la population scolarisable.

Les inégalités entre filles et garçons ont considérablement baissé au cours de ces neuf dernières années (2001-2010). L'écart maximum observé au cours de la période entre les filles et les garçons (9,3 points) a été enregistré pour l'année scolaire 2001/2002. Au cours de l'année scolaire 2008/2009, l'écart a considérablement baissé et se situe à 3,6 points. Cependant, au niveau global des efforts restent à faire en matière de scolarisation et surtout à l'accès des filles à l'éducation malgré les améliorations déjà enregistrés.

Tableau 3.9 : Évolution des taux nets de scolarisation de 2001 à 2010 par sexe (%)

Sexe	Années scolaires								
	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Féminin	43.12	47.79	50.06	54.08	56.00	81.20	84.10	87.90	92.5
Masculin	52.37	59.43	59.99	61.95	62.34	84.00	85.10	91.50	
Ensemble	47.72	53.57	55.00	57.99	59.15	82.60	84.60	89.70	94.1

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

3.2.2. Taux d'encadrement

Au cours de la période 2001- 2009, le niveau du ratio élèves/maître a connu légère détérioration. En effet, de 50 élèves par enseignant pour l'année scolaire 2001/2002, on est à 53 élèves par enseignant lors de l'année scolaire 2007/2008 tandis que pour l'année 2008/09, ce ratio s'évalue à environ 52 élèves par maître. Ce ratio est de l'ordre de 51 élèves par enseignant au cours de l'année scolaire 2009/10.

Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. En effet, de 69 élèves par classe en 2001/02, on est passé à 86 élèves par classe pour l'année 2005/06 et se situe à 83 pour l'année scolaire 2008/2009.

Tableau 10: Evolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître de 2001 à 2009

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Ratio élèves par maître	49.5	49.7	51.7	51.7	55.0	54.0	53.0	51.9	51.1
Ratio élèves par classe	69.4	70.2	69.9	76.0	86.0	85.0	84.0	83.0	82.3

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

3.2.3. Taux de redoublement

Le taux de redoublement est plus important chez les filles que chez les garçons. La forte proportion de redoublants témoigne de l'inefficacité du système éducatif Burundais. Au cours de l'année scolaire 2009/10, le taux de redoublement est estimé à 35% avec une évolution de 0,6% depuis l'an précédent. Ce taux montre que pour arriver à 24,4% (fixé comme cible en 2015), des efforts restent à faire en matière d'enseignement primaire.

Tableau 3.11: Evolution du taux de redoublement au primaire par sexe de 2001 à 2010

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
Ensemble	24.71	26.48	26.69	29.33	30.68	29.04	36.60	34.40	35.00
Fille	25.19	27.42	27.11	30.90	30.72	28.65	37.30	34.80	35.40
Garçon	24.32	25.74	26.35	28.02	30.65	29.39	35.90	34.10	34.70

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

3.2.4. Alphabétisation

La grande majorité de la population burundaise est analphabète. En effet, en 2008 environ 60 % de la population burundaise ne savait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Le taux d'alphabétisation est passé de 40,5 % en 1990 à 42,5 % en 2008. Cette amélioration bien que faible est due aux actions entreprises en matière de scolarisation et d'alphabétisation des adultes.

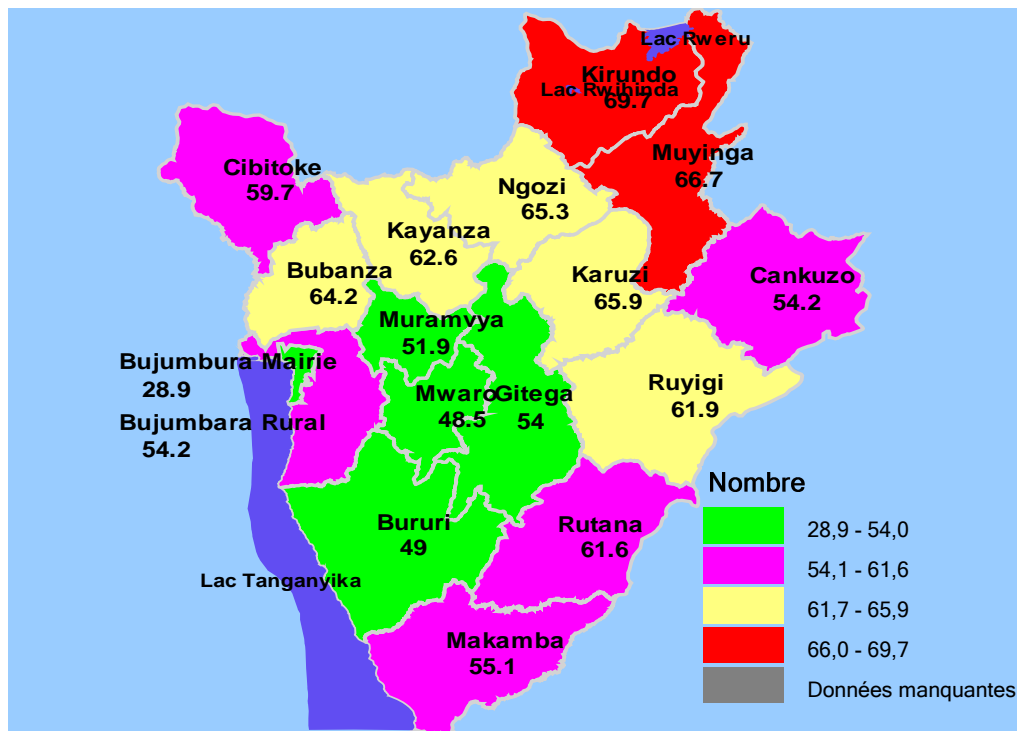
Tableau 3.12 : Evolution du taux d'alphabétisation par province selon le sexe entre 1990 et 2008

Province	1990			2008		
	Féminin	Masculin	Ensemble	Féminin	Masculin	Ensemble
BUBANZA	24.4	43.1	33.8	30.8	40.3	35.8
BUJUMBURA-RURAL	29.2	46.9	38.1	42.1	49.5	45.8
BURURI	41	58.7	49.4	45.8	56.3	51
CANKUZO	42.5	56.3	49.3	41.8	50	45.8
CIBITOKÉ	34.2	52.4	43.2	33.9	46.8	40.3
GITEGA	35.8	49.8	42.3	43.9	48.4	46
KARUZI	26.3	41.8	33.7	30.3	38.3	34.1
KAYANZA	28.2	41.8	34.7	34.8	40.3	37.4
KIRUNDO	24.3	40.3	31.9	24.7	36.4	30.3
MAKAMBA	34.2	52.8	43.4	40.1	49.9	44.9
MURAMVYA	46.3	51.1	48.5	46	50.5	48.1
MUYINGA	27.3	43.1	34.9	28.2	38.7	33.3
MWARO	48	54.4	51	48.9	54.4	51.5
NGOZI	28.2	43.4	35.5	31.2	38.3	34.7
RUTANA	24.2	43.8	33.6	32	45.2	38.4
RUYIGI	29.6	46.8	37.9	33.3	43	38.1
BUJUMBURA-MAIRIE	66.3	78.6	73.2	71.5	70.9	71.1
Burundi	32.6	49	40.5	38.3	46.8	42.5

Source : RGPH 1990&2008

De façon générale, les hommes sont plus alphabétisés (46,8%) que les femmes (38,3%), et ce, quelque soit la province. La discrimination au niveau du genre dans la scolarisation serait à l'origine de cette différence étant donné que la scolarisation fournit l'essentiel des effectifs des personnes alphabétisées.

Carte : Distribution du taux d'analphabétisme selon les provinces en 2008



3.3. Enseignement secondaire

3.3.1. Général et pédagogique public

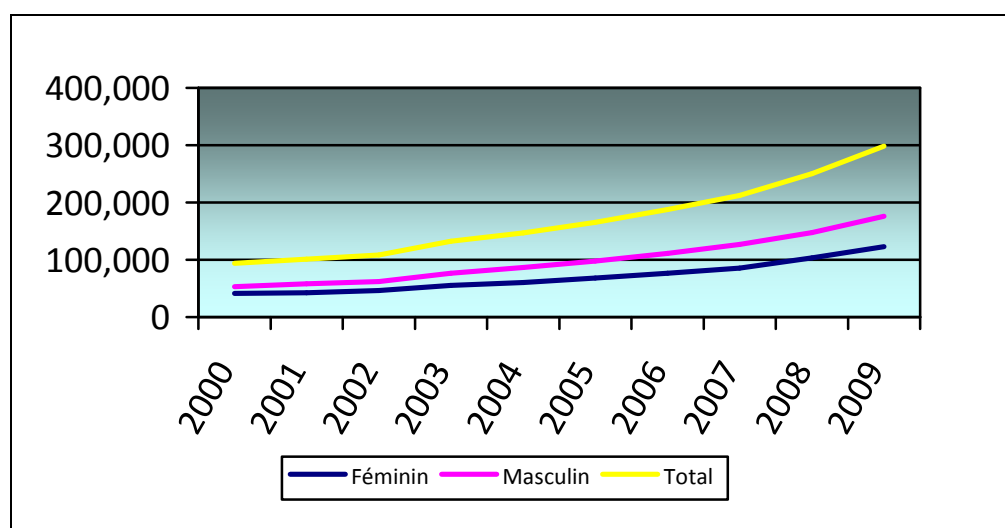
Les effectifs de l'enseignement secondaire général et pédagogique public ont connu une augmentation entre 2000 et 2008 passant de 93 892 en 2000/01 à 255 271 en 2008/09, soit un accroissement relatif de 171,8%. L'accroissement est plus important pour le sexe masculin et de l'ordre de 183,7% comparativement au sexe féminin (156,7%)

Tableau 3.13: Evolution des données de l'Enseignement Général et Pédagogique Public

Année (15 novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2000	331	2201	1023	3002	4025	41135	52757	93892
2001	348	2317	821	2980	3801	42542	58257	100799
2002	370	2559	948	3084	4032	46355	62083	108438
2003	390	2762	940	3194	4134	55382	76680	132062
2004	424	2981	1026	3666	4692	60125	86688	146813
2005	451	3203	1168	3897	5065	67840	97470	165310
2006	385	3431	1191	4504	5695	76400	111104	187515
2007	492	3882	1387	4965	6274	85282	126798	212080
2008	652	4302	1515	5995	7510	103206	147272	250478
2009	816	5107	1837	6984	8821	122850	175500	298350

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

Graphique 3.5: Evolution des données de l'enseignement secondaire général et pédagogique public



3.3.2. Technique et professionnel public

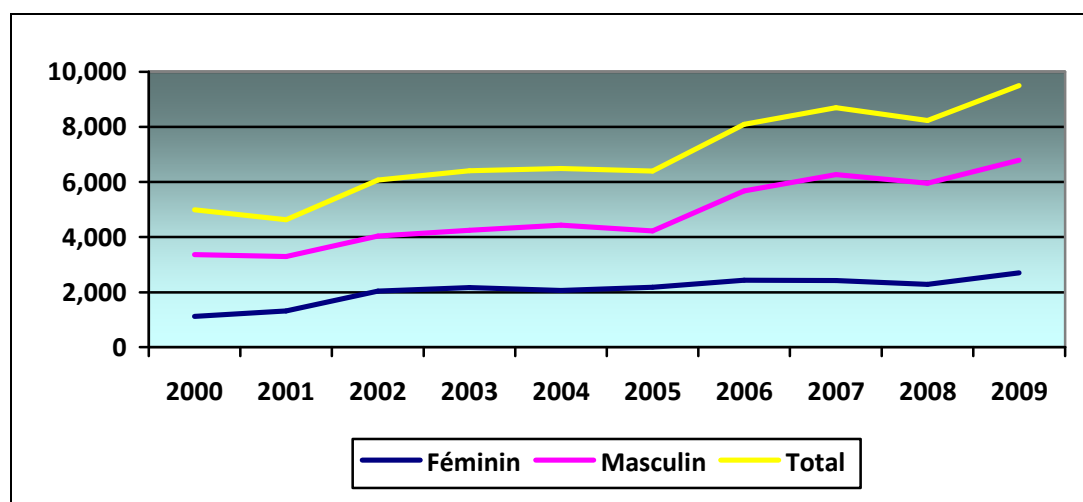
Quant à l'enseignement secondaire technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs a été moins important que dans le secondaire général. Les effectifs ont connu une légère augmentation entre 2000 et 2008 passant de 4 991 en 2000/01 à 8 237 en 2008/09, soit un taux d'accroissement relatif de 65%. Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs des élèves pour cet enseignement au cours de la même période est de l'ordre de 76,7% pour les filles et de 103,5% pour les garçons.

Tableau 3.14: Evolution des données de l'enseignement secondaire technique et professionnel public

Année (15 novembre)	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2000	34	175	75	348	423	1 121	3 370	4 991
2001	35	175	77	379	456	1 327	3 298	4 625
2002	35	205	80	381	461	2 038	4 042	6 080
2003	35	205	83	395	478	2 169	4 242	6 411
2004	35	205	72	409	481	2 068	4 434	6 502
2005	35	205				2 184	4 225	6 409
2006						2 431	5 670	8 101
2007						2 423	6 276	8 699
2008	35		125	617	742	2281	5956	8237
2009	42	169	145	657	802	2705	6799	9504

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

Graphique 3.6: Evolution des données de l'enseignement secondaire technique et professionnel public



3.4. Enseignement supérieur

Seulement une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif «d'élitiste».

Les effectifs ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2000 à 2008. L'accroissement moyen annuel est de 13,3% entre l'année scolaire 2000/01 et 2007/08. Selon le sexe, les garçons représentaient 67,3 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2007/2008 et les filles 32,7 % mais on note de plus en

plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 2 656 en 2000/01 à 7 107 en 2007/08.

Tableau 3.15 : Evolution des effectifs des étudiants de 2001 à 2008

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Effectif global des étudiants	8 956	9 568	13 128	16 480	17 315	17 811	20 059	20 599
dont : Masculin (%)	70.3	71.0	76.6	68.8	68.7	69.3	67.6	67.3
Féminin (%)	29.7	29.0	23.4	31.2	31.3	30.7	32.4	32.7
Nombre de places assises	11610	12826	18188	19690	20002	20860	23090	24795

Source : Rapports des 11 Universités ayant répondu

3.5. Dépenses budgétaires de l'Etat

En 2009, le pourcentage des dépenses courantes en éducation par rapport aux dépenses de l'Etat est de 23,8%, la part de l'enseignement primaire étant 51,8%. Ce qui répond aux recommandations de Fast Track Initiative (*FTI*) qui recommande que ce cycle prenne plus de 50% des dépenses courantes en éducation bien que la qualité reste sous financée.

Tableau 3.16: Dépenses publiques de l'éducation par rapport aux dépenses publiques de l'Etat

Année	Dépenses publiques de l'Etat (milliards FBU)	Dépenses publiques en Education	% des Dépenses courantes Education par rapport aux dépenses de l'Etat	Part du préscolaire en % du total des dépenses Education (%)	Part du primaire en % du total des dépenses Education (%)	Part du secondaire général et technique en % du total des dépenses Education (%)	Part du supérieur en % du total des dépenses Education (%)
2008	445,8	98,6	22,1	0,02	50,5	26,2	20,2
2009	578,7	137,8	23,8	0,003	51,8	25,2	18,6

Sources : Loi budgétaire burundaise 2008 et 2009

DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Ecole : unité administrative où se déroule l'enseignement.

Elève : individu scolarisé dans l'enseignement à plein temps ; leur nombre doit être renseigné dans le registre de présence de l'école.

Enseignant : toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement fondamental. Le recensement annuel inclut des enseignants momentanément absents, par exemple en congé de maladie. Tout enseignant absent depuis plus de 6 mois ne doit pas être compté.

Ratio Elèves/Classe : Nombre moyen d'élèves pour une classe.

Ratio Elèves/Maître : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître).

Salle de classe : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe.

Taux Brut d'Admission : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quelque soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle (7ans au primaire, 13 ans au 1er cycle d'enseignement secondaire, 17 ans pour le 2ème cycle d'enseignement secondaire) : Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré.

Taux Brut de Scolarisation : Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisé dans un cycle donné quelque soit leur âge, sur la population en âge officiel de scolarisation (7-12 ans pour le primaire, 13-16 ans au 1er cycle d'enseignement secondaire, 17-19 ans pour le 2ème cycle d'enseignement secondaire). Le Taux Net de Scolarisation fait intervenir dans son estimation les effectifs d'élèves ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle donné.

Taux de promotion Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente.

Taux d'achèvement Rapport entre l'ensemble des certifiés d'un cycle d'enseignement (primaire ou secondaire) et la population ayant l'âge auquel le programme serait théoriquement achevé, exprimé en pourcentage.

Taux de redoublement : Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente.

Taux d'admission : Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné (primaire) par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système.

Taux d'encadrement : Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité.

Taux d'alphabétisation : C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population total de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985).

CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burundi. En effet, ce secteur a généré 43% du Produit Intérieur Brut contre 13.7% et 34.6% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire en 2006. Il occupe plus des trois quarts de la population active au cours de l'année 2008.

Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

4.1. Activités économiques des ménages

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de 87,3%, l'agriculture est l'activité la plus exercée par les ménages burundais. La proportion des ménages occupés dans l'agriculture est encore plus élevée en campagne qu'en ville, respectivement 91,2% et 33,8%.

Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement.

4.2. Avoirs des ménages

Au Burundi, la plupart des ménages est propriétaire de leur logements : plus de 8 ménages sur 10 (91,5% ; 93,3% et 84,5% respectivement en 2002, 2006 et en 2008).

Tableau 4.1: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence en 2006 et 2008

Milieu	2002	2006	2008
Urbain	47,0	62,9	44,4
Rural	95,1	97,2	88,6
Ensemble	91,5	93,3	84,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural 88,6% des ménages sont propriétaires de leur logement, ils ne sont que 44,4% en milieu urbain au cours de l'année 2008.

Tableau 4.2: Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2006 et 2008

Province	2002	2006	2008
Bubanza	91,2	92,7	82,5
Mairie de Bujumbura	43,2	56,6	35,2
Bujumbura rural	79,6	96,5	84,5
Bururi	84,7	94,3	86,7
Cankuzo	98,2	99	88,7
Cibitoke	94,5	96,1	81,7
Gitega	99	94,9	89,9
Kayanza	89,8	95,6	93,9
Karuzi	98,6	99,1	89,2
Kirundo	95,5	96,9	87,1
Makamba	97,7	97,2	84,3
Muramvya	93,7	99,1	89,2
Muyinga	95,6	97,9	87,0
Mwaro	98,5	99,1	92,4
Ngozi	99,4	96,7	87,0
Rutana	90,1	98,1	89,1
Ruyigi	97,9	98,1	87,8

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGP 2008

Par rapport à la province de résidence, on constate la même tendance qu'au niveau national en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 80% des ménages sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (35,2% de propriétaires).

En termes d'évolution, par rapport à 2006, toutes les provinces ont enregistré une baisse de la proportion des propriétaires en 2008.

Possession de terre et du bétail

La proportion des ménages possédant des terres a diminué entre 2006 et 2008 (respectivement 84% et 78%). La prise en compte du milieu de résidence fait apparaître que les citadins du fait qu'ils pratiquent très peu l'élevage et sont peu nombreux à posséder des moyens de production comme la terre (47,3% contre 83,2% de ruraux en 2008).

Tableau 4.3: Possession de la terre et du bétail selon le milieu de résidence

Milieu	Terre			Bétail		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Urbain	40,6	36,6	47,3	5,2	21,9	
Rural	95,0	90,3	83,2	28,3	59,9	
Ensemble	91,5	84,2	78	26,2	55,5	70,1

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelque soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu peu propice à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre et le bétail entre 2006 et 2008.

Tableau 4.4: Possession de la terre et du bétail par province

Province	Terre			Bétail		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Bubanza	89,9	81,8	55,5	8,1		47,2
Mairie de Bujumbura	37,2	25,8	39,1	4,6		16,8
Bujumbura rural	79,2	90,3	81,6	6,6		47,2
Bururi	88,3	90,4	81,9	27,7		
Cankuzo	99,1	93,9	90,5	39,2		
Cibitoke	93,1	84,7	60,4	26,9		51,3
Gitega	97,7	89,3	89,4	34		
Kayanza	98,4	88,3	89,3	39,1		
Karuzi	92,9	83,5	88,5	23,1		
Kirundo	93,1	91,9	79,5	30,2		
Makamba	100	96,5	78,8	26,3		
Muramvya	97,7	90,5	90,2	23,8		
Muyinga	95,1	90,6	79,8	29,4		
Mwaro	98,9	93,3	92,4	31,8		
Ngozi	97,1	87,3	84,6	27,7		47,9
Rutana	96,7	94,8	89,2	33,3		
Ruyigi	98,8	92,7	86,7	32,6		

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

Possession d'un moyen de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, on relève une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins un entre 2002 et 2008.

Tableau 4.5: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, motocyette, bicyclette), par milieu de résidence en 2002 et 2008.

Milieu de résidence	2002			2006			2008		
	Voiture	Motocyclète	Bicyclette	Voiture	Motocyclète	Bicyclette	Voiture	Motocyclète	Bicyclette
Urbain	9,3	0,8	10,4	7,2	2,7	14,1	5,9	1,5	9,2
Rural	0,2	0,2	11,7		1,0	10,3	1,1	0,3	11,3
Ensemble	0,6	0,2	10,6		1,0	10,7	1,6	0,4	11,1

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

La voiture est un bien assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède une n'est que 1,1%. A contrario, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent ; 11,3% des ménages ruraux et 9,2% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette.

Tableau 4.6: Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (Voiture, motocyclette, bicyclette), par Province en 2002 et 2008.

Province	Voiture			Motocyclette			Bicyclette		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Bubanza	0,0		1,2	0,2	1	0,5	17,3		13,8
Mairie de Bujumbura	7,6		7,5	0,8	3	1,4	9,9		7,3
Bujumbura rural	0,1		1,2	0,0	0	0,2	8,5		6,1
Bururi	1,1		1,6	0,0	1	0,3	6,5		6,4
Cankuzo	0,0		1,1	0,0	1	0,3	18,8		13,9
Cibitoke	1		1,4	0,4	0	0,5	7,1		8,6
Gitega	0,0		1,5	0,0	0	0,3	5,3		11,3
Kayanza	0,0		1,0	0,0	1	0,2	5,9		10,6
Karuzi	0,0		0,6	0,3	1	0,2	6,5		7,3
Kirundo	0,6		1,1	0,7	1	0,6	11,9		14,2
Makamba	0,0		1,6	0,2	1	0,5	23,4		20,3
Muramvya	0,0		1,6	0,0	0	0,2	2,1		5,7
Muyinga	0,2		1,4	0,3	1	0,4	14		13,8
Mwaro	0,0		1,1	0,0	1	0,3	3,6		6,7
Ngozi	0,0		0,8	0,0	1	0,5	6,3		10,4
Rutana	0,0		1,3	0,2	0	0,2	26,7		16,3
Ruyigi	0,5		1,1	0,2	2	0,3	17,9		18,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

Possession d'un moyen de communication et d'information

L'accès à l'information par la plupart des ménages se fait à travers la radio, aussi bien en milieu urbain (61,2% en 2008) qu'en milieu rural (43,1% en 2008). La couverture télévisuelle demeure faible en milieu rural. Dans l'ensemble, seulement 2,3% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2008.

Tableau 4.7: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par milieu de résidence en 2008,2006 et 2002

Milieu de résidence	2002			2006			2008		
	Radio	Télévision	Téléphone (fixe et/ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe et/ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe et/ou mobile)
Urbain	63,3	23,8		62,0		44,2	61,2	20,7	4,2
Rural	26,1	0,4		30,1		2,2	43,1	0,4	4,2
Ensemble	26,7	1,2		33,7		7,0	44,8	2,3	7,7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

Au niveau provincial, la radio est possédée par beaucoup de ménages quelque soit la province considérée à contrario d'un poste téléviseur.

Tableau 4.8: Répartition (%) des ménages possédant un poste radio et un poste téléviseur, par province en 2008,2006 et 2002

Province	Radio			Télévision			Téléphone (fixe et/ou mobile)		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Bubanza	22,4	28,5	43,6	0,5	0,0	0,9		0,9	6,1
Mairie de Bujumbura	62,8	61,4	62,6	21,0	0,3	26,5		50,4	48,3
Bujumbura rural	29,4	30	47,6	0,0	0,0	0,8		0,7	7,6
Bururi	33,0	39,8	48,6	0,4	0,1	1,3		5,8	9,0
Cankuzo	30,7	29,8	42,9	0,0	0,0	0,5		1,3	3,7
Cibitoke	32,8	29,5	44,1	0,2	0,0	0,9		2,7	5,4
Gitega	21,8	38,9	48,4	0,0	0,0	1,5		6,4	6,3
Kayanza	17,3	31,1	37,0	0,0	0,2	0,3		4,6	3,3
Karuzi	22,2	21,8	41,2	0,3	0,0	0,8		2,4	2,7
Kirundo	18,8	18,5	39,5	0,4	0,0	0,5		1,0	3,6
Makamba	36,7	37,5	48,0	0,0	0,0	1,2		2,8	9,0
Muramvya	25,3	39,8	47,3	0,0	0,0	0,7		1,2	4,7
Muyinga	22,6	30,1	39,3	0,4	0,0	0,6		2,7	4,5
Mwaro	29,3	37,1	49,8	0,0	0,0	0,4		2,4	5,3
Ngozi	18,2	27,8	41,5	0,0	0,0	0,9		3,9	4,2
Rutana	27,1	29,9	44,3	0,0	0,0	0,6		1,8	3,8
Ruyigi	24,2	27,5	41,4	0,0	0,0	0,6		1,2	3,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

Possession d'autres biens d'équipements

Pour ce qui concerne les autres biens ils sont très peu disponibles en 2006 : le frigidaire (possédé par 1,9% des ménages), la cuisinière moderne (1%) et le fer à repasser (8,8%). La possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2002 où les pourcentages enregistrés étaient respectivement de 0,9%, 0,3%, et 1,4%. Au niveau provincial, la Mairie de Bujumbura s'illustre plus dans la possession des biens ci-dessus mentionnés (frigidaire, cuisinière moderne, fer à repasser).

Tableau 4.9: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence en 2002 et 2006

Milieu de résidence	2002			2006		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Urbain	47,2	10,9	0,9	15,7	3,3	41,6
Rural	0,5	0,1	53,3	0,1	0,7	5,3
Ensemble	0,9	0,3	1,4	1,9	1,0	8,8

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

Tableau 4.10: Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence en 2002 et 2006.

Province	2002			2006		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Bubanza	0,2	0,0	0,2	0,0	0,6	1,8
Mairie de Bujumbura	14,7	3,9	23	19,2	3,8	44,1
Bujumbura rural	0,0	0,0	0,3	0,0	0,5	5,0
Bururi	1,0	0,0	0,8	1,4	0,9	11,3
Cankuzo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	3,2
Cibitoke	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	4,4
Gitega	0,0	0,0	0,0	1,1	0,8	11,9
Kayanza	0,0	0,0	0,0	0,4	1,1	7,1
Karuzi	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,9
Kirundo	0,4	0,7	0,6	0,0	0,2	1,9
Makamba	0,0	0,0	0,1	0,4	1,1	5,7
Muramvya	0,5	0,0	0,5	0,0	1,2	4,2
Muyinga	0,2	0,0	0,2	0,0	1,1	4,5
Mwaro	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	8,5
Ngozi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	3,9
Rutana	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	5,6
Ruyigi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	3,9

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

CHAPITRE V : LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement de différentes sources.

5.1. Logement

5.1.1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (56,8% en 2002 et 59,8% en 2006 et 59,5% en 2008).

En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain. Dans ce dernier cas, en plus des briques adobes, on remarque une prédominance du type de mur en bois/pisé non cimenté (36,9% en 2002, 18,6% en 2006 et 24,1% en 2008).

Tableau 5.1: Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en 2002, 2006 et 2008

Type de mur	Urbain			Rural			Ensemble		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Brique adobe	57,6	61,4	58,1	56,0	59,6	60,0	56,8	59,8	59,8
Bois/ Pisé non cimenté	8,5	7,4	7,1	34,5	19,9	25,9	32,0	18,6	24,1
Briques cuites	46,9	17,1	27,3	2,7	3,5	6,3	3,6	5,0	8,2
Autre						7,9	7,6	6,6	7,8

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

5.1.2. Type de toit

La qualité et le type de toit utilisés pour un logement dans un milieu donné sont aussi bien liés au climat (intempéries) qu'au confort recherché par le ménage. De façon générale, en 2008, au Burundi, la préférence est portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). Ces proportions respectives étaient en 2002 de 46,3%, 31,3% et 21,2%.

Par rapport au milieu de résidence, on observe une prédominance des toits en tôles métalliques (77,9%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (39,1%), les toits en tôle métallique (28,7%), et ceux en tuile locale (27,5%).

Tableau 5.2: Répartition (en %) des ménages par type de toit selon le milieu de résidence en 2002, 2006 et 2008

Type de toit	Urbain			Rural			Ensemble		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Tôle	90,1	81,2	77,9	30,4	27,2	28,7	31,3	33,4	33,3
Tuile/ardoise industrielle	7,2	13,6	12,9	22,4	25,0	28,7	21,2	23,7	27,2
Paille	0,5	2,7	5,8	46,8	46,2	39,1	46,3	41,3	36
Autre	2,2	2,5	3,4	0,4	1,6	3,5	0,4	1,6	3,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

5.1.3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements ont cours au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit.

En 2008, la propriété est de loin le mode d'occupation le plus important avec 88,6% en milieu rural contre environ 44,4% en milieu urbain. Ces proportions étaient respectivement de 97,2% et 62,9% en 2006 et de 95,1% et 47% en 2002. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en ville, environ un ménage sur deux est locataire contre seulement 5,6% en milieu rural. Entre 2002 et 2008, la location a connu une

augmentation d'environ 63% par rapport à l'hébergement gratuit (entre 2002 et 2006) et à la propriété (entre 2006 et 2008).

Tableau 5.3: Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006 et 2008

Mode d'occupation des logements	Urbain			Rural			Ensemble		
	2002	2006	2008	2002	2006	2008	2002	2006	2008
Propriétaire	47	62,9	44,4	95,1	97,2	88,6	91,5	93,3	84,5
Locataire	46,3	31,3	45,5	3,0	1,2	5,6	5,7	4,6	9,3
Logement gratuit	6,5	4,9	7,2	1,7	0,9	3,5	2,4	1,4	3,9
Autres	0,1	0,9	2,7	0,2	0,7	2,3	0,2	0,7	2,3

Source : QUID 2002, QUIBB 2006&RGPH2008

5.2. Approvisionnement en eau de boisson

De façon générale, en 2009, on constate que les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont : source protégée (44%) et les robinets publics/borne fontaine (21,1%), contre respectivement 47,5% et 10,1% en 2006 d'une part, et 49,9% et 22% en 2002 d'autre part.

Tableau 5.4: Répartition (en %) des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

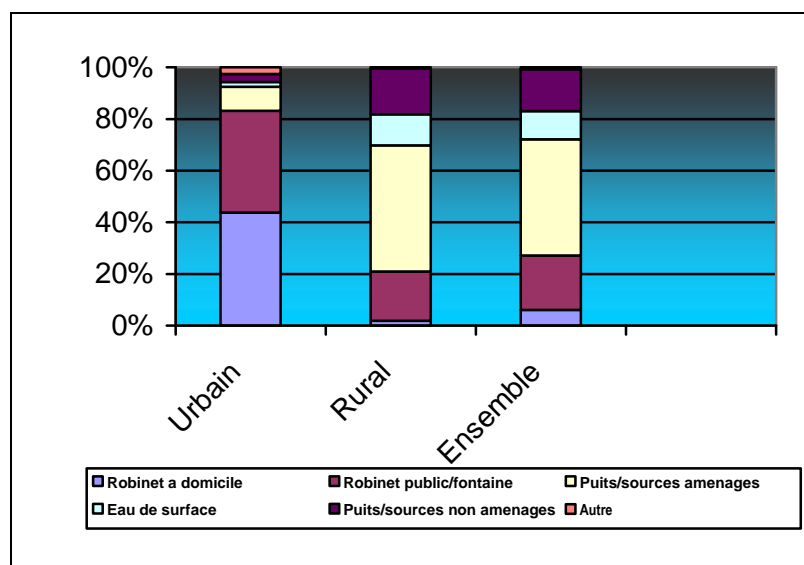
Mode d'approvisionnement en eau	Urbain			Rural			Ensemble		
	2002	2006	2009	2002	2006	2009	2002	2006	2009
Sources améliorées									
Robinet intérieur dans le logement		12,4	14,3		0,3	0,5		1,7	1,9
Robinet dans la cour/parcelle		27,0	29,4		1,2	1,4		4,1	4,2
Robinet public/fontaine		27,1	39,5		7,9	19,1		10,1	21,1
Puits protégé		0,1	0,2		1,0	1,0		0,9	1,0
Source protégée		12,5	9,0		52,1	47,8		47,5	44,0
Sources non améliorées									
Eau de surface		8,7	1,9		19,0	11,9		17,9	10,9
Puits non protégé		0,0	0,7		2,1	1,5		1,9	1,4
Source non protégé		4,2	2,4		15,4	16,2		14,2	14,8
Eau de pluie		0,0	0,2		0,0	0,1		0,1	0,1
Citerne		0,1	0,0		0,0	0,0		0,1	0,0
Autre		7,5	2,4		0,8	0,4		1,5	0,6

QUIBB 2006 et EPMS 2009

La proportion de ménages s’approvisionnant aux sources améliorées (robinet intérieur dans le logement, robinet dans la cour /parcelle, robinet public/ la borne fontaine, puits/source protégé(e), forage) a crû : elle a passé de 64,3% en 2006 à 72,2% en 2009. Ce relatif progrès ne doit pas occulter les actions encore nécessaires car, en 2009 environ 28% des ménages s’approvisionnaient en eau à partir des sources non améliorées (puits/sources non aménagés ; eaux de surface constituées de rivières, marigots, etc.). Cette situation favorise le développement et l’expansion des maladies hydriques au sein de la population. Ces proportions sont encore plus inquiétantes lorsqu’on considère le milieu de résidence. Alors qu’environ un ménage sur dix (7,6%) s’approvisionne à partir des puits/sources non aménagés et en eau de surface (rivières, marigots, etc.) en zone urbaine, cette proportion est de 30,1%, soit environ deux ménages sur cinq en zone rurale.

Le milieu urbain reste surtout caractérisé par les sources aménagées et les robinets à domiciles, public ou les fontaines par rapport au milieu rural où ce sont surtout les puits/sources non aménagés et l’eau de surface qui constituent les principales sources d’approvisionnement en eau.

Graphique 5.1: Répartition (en %)des ménages par mode d’approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 2009



La source d'approvisionnement en eau potable s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets ou de puits protégés.

CHAPITRE VI : SECTEUR ECONOMIQUE

6.1. Le Produit Intérieur Brut

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993 à prix constant, le PIB est passé de 1 161 milliards de FBU en 2005 à 1 224 milliards de FBU en 2006. En 2007, le PIB est estimé à 1295 milliards de FBU. Les taux d'accroissement sont respectivement de l'ordre de 5,4% et 5,8% pour les périodes 2005-2006 et 2006-2007.

A prix courant, le PIB en 2006 est de 1 252 milliards de FBU contre 1161 milliards en 2005. Il est estimé à 1403 milliards de FBU au cours de l'année 2007.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie est respectivement de 66,3%, 72,5% et 74,1% en 2007, 2006 et 2005.

Le poids de la valeur ajoutée dans le PIB a connu une légère augmentation au cours de la période 2005 – 2007. Il a passé de 91,5% en 2005 à 91,3% en 2006 pour s'établir à 91,6% en 2007.

Tableau 6.1 : Principaux indicateurs macroéconomiques de 2005 à 2007¹

Rubrique	2005	2006	2007
	En valeur courante		
(1) Production	1901	2083	2202
dont informelle	1408	1514	1459
(2) Consommations intermédiaires	839	940	916
(3) Valeur ajoutée	1062	1143	1286
dont informelle	867	930	887
(4) Impôts et taxes	99	109	117
PIB= (3) + (4)= (5) + (6) + (7)	1161	1252	1403
(5) Consommation finale	1238	1404	1531
Consommation finale des ménages	1087	1249	1210
Consommation finale de l'administration publique	151	155	321
(6) Investissement	197	211	243
(7) Exportation nette	-274	-364	-370

¹ Pour l'année 2007, les chiffres sont encore provisoires

	En volume aux prix de l'année précédente		
	1901	2006	2074
(1) Production	1408	1454	1375
dont informelle	1408	1454	1375
(2) Consommations intermédiaires	839	889	888
(3) Valeur ajoutée	1062	1117	1186
dont informelle	867	890	817
(4) Impôts et taxes	99	107	109
PIB= (3) + (4)= (5) + (6) + (7)	1 161	1 224	1295
(5) Consommation finale	1238	1383	1403
Consommation finale des ménages	1087	1229	1097
Consommation finale de l'administration publique	151	154	305
(6) Investissement	197	208	246
(7) Exportation nette	-274	-367	-354

Source : ISTEERU, Comptes de la nation 2005, 2006 et 2007

6.1.1. Evolution du PIB par secteur

La structure du PIB par secteur d'activité a connu une diminution au cours de la période 2005-2007 toute la période. Le secteur primaire d'un poids respectif de 43,2% ; 43% et 34,3% en 2005, 2006 et 2007 est le plus important, suivi du secteur tertiaire et en dernière position du secteur secondaire.

Tableau 6.2 : Répartition (%) de la valeur ajoutée par secteur

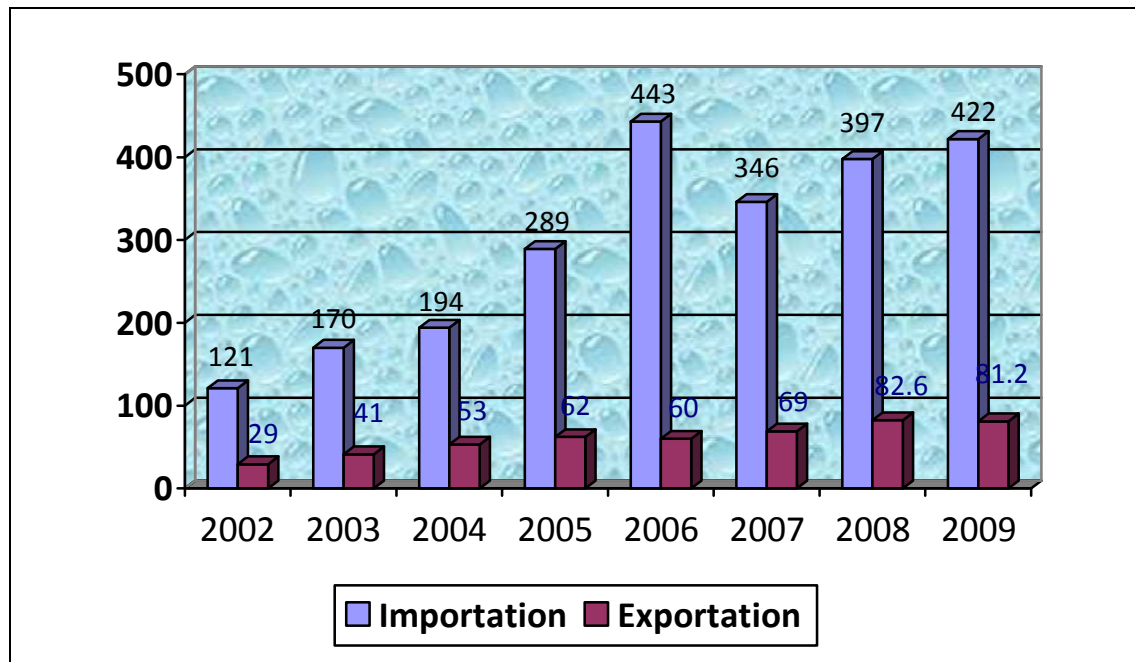
Libelle	2005	2006	2007
Secteur primaire	43,2	43,0	34,3
Secteur secondaire	15,6	13,7	16,6
Secteur tertiaire	32,7	34,6	41,1
Impôts et taxes	8,5	8,7	8,0

Source : ISTEERU, Comptes nationaux 2005, 2006 et 2007

6.2 : Commerce extérieur

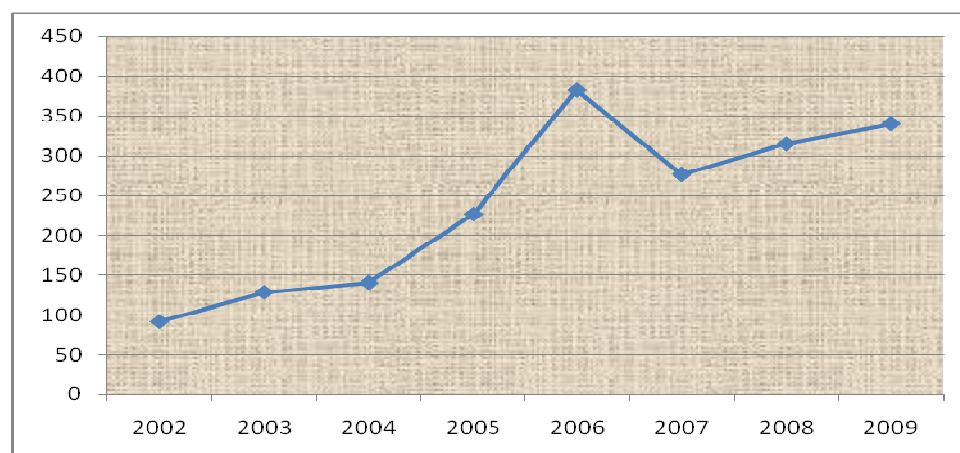
Entre 2002 et 2009, les exportations ont augmenté de 180%. Si cette progression des exportations est remarquable, elle doit être relativisée au regard de la poussée encore plus forte des importations qui ont connu une augmentation de 249%.

Graphique 6.1 : Evolution des importations et des exportations de 2002 à 2009



En considérant la période de 2002 à 2009, la balance commerciale a été toujours déficitaire chaque année. Le déficit s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus forte que les exportations. Toutefois, l'année 2007 a été marquée par un changement de tendance avec une réduction du déficit commercial de 27,7% par rapport à 2006.

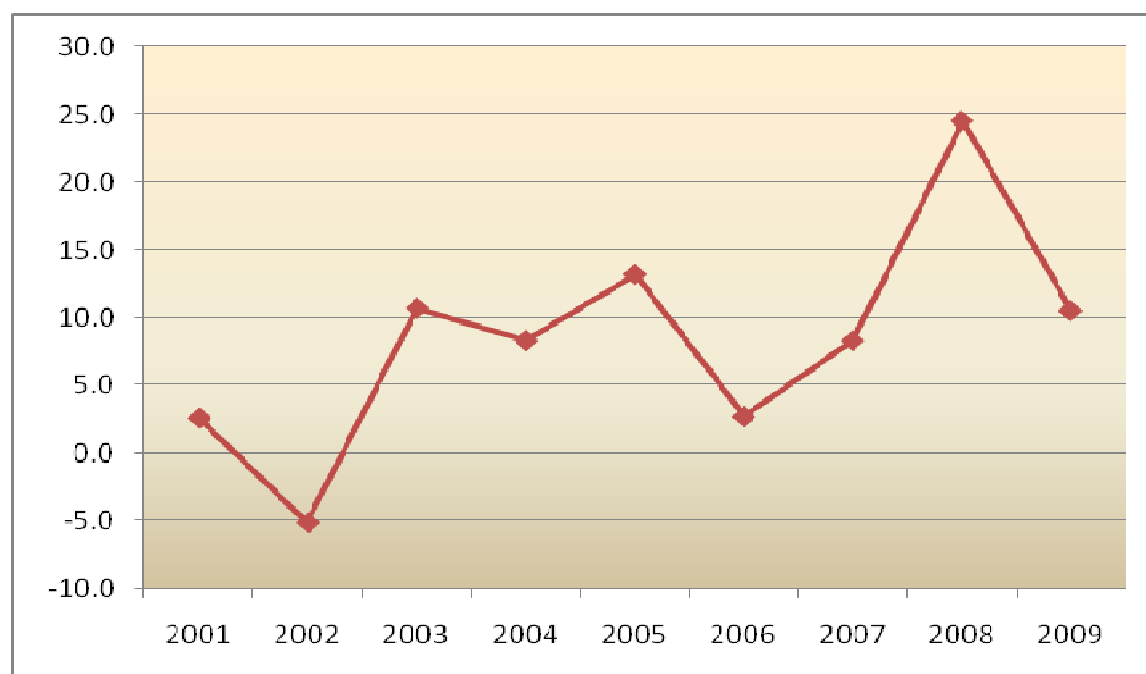
Graphique 6.2 : Evolution du déficit commercial de 2002 à 2009



6.3 : Inflation

Au Burundi, le taux d'inflation est calculé seulement en Mairie de Bujumbura. Au cours de la période 2001-2009, ce taux a connu une augmentation d'environ 8 points passant de 2,6 à 10,5. Il faut noter que malgré cette augmentation au cours de la période, les années 2002, 2004, 2006 et 2009 sont caractérisées par la baisse du taux d'inflation par rapport aux années précédentes.

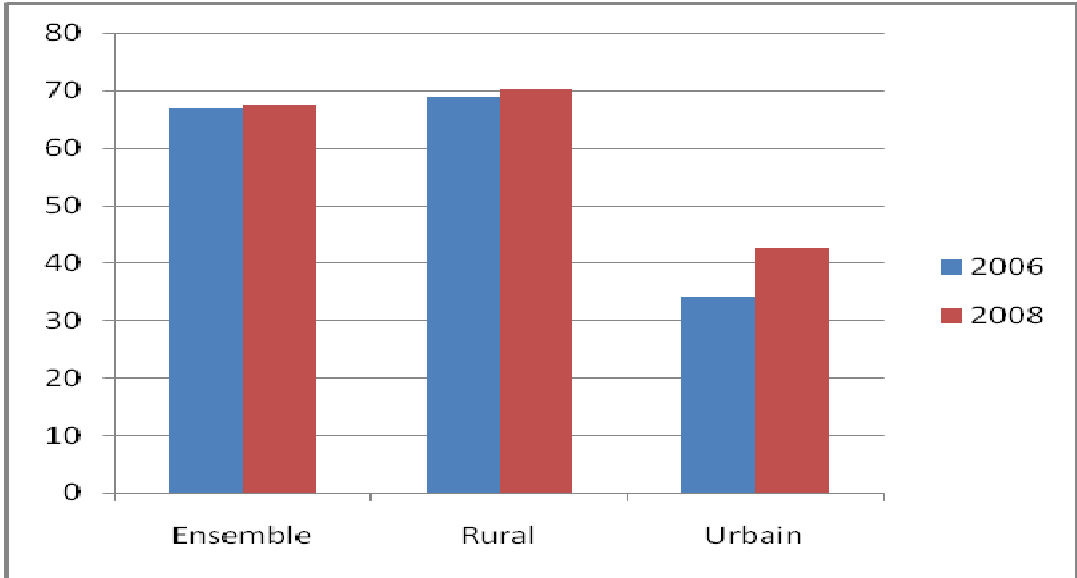
Graphique 6.3: Evolution du taux d'inflation entre 2001 et 2009



6.4. Pauvreté

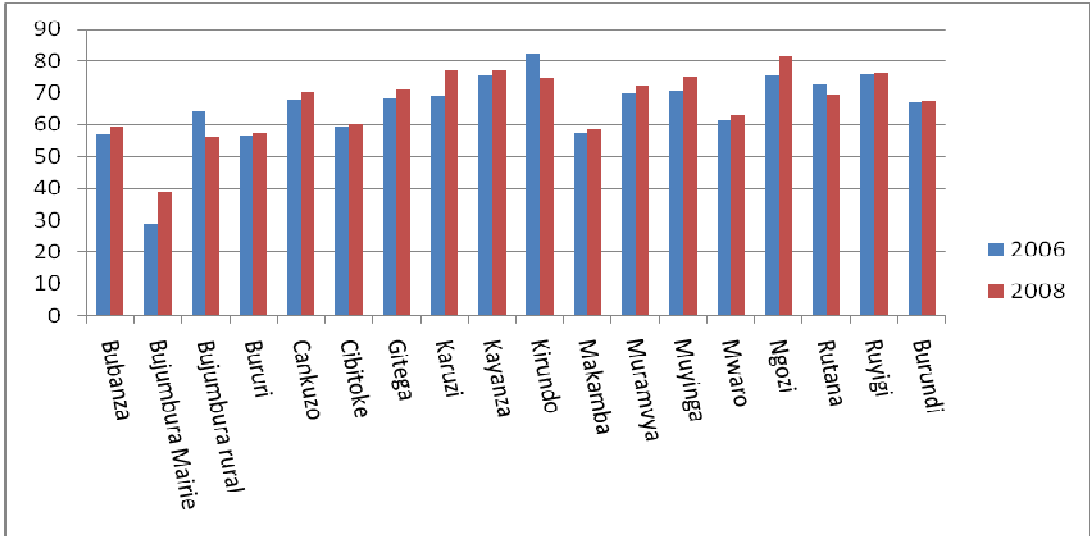
En 2006, le seuil de pauvreté monétaire était de 247123 FBU et 191 348 FBU par personne et par an respectivement en milieu urbain et rural en 2006. En simulant les résultats de l'enquête QUIBB réalisée en 2006 aux résultats du RGPH 2008, on remarque qu'en 2008 ; 67,6% de la population burundaise vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 70% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 42,5% en milieu urbain.

Graphique 6.4 : Evolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidence entre 2006 et 2008



Au niveau des provinces, dix provinces présentent des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Ngozi, Kayanza, Karusi, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Muramvya, Gitega, Cankuzo et Rutana. En mairie de Bujumbura, l'incidence de pauvreté est respectivement de 28,7% et 38,9% en 2006 et 2008.

Graphique 6.5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté par province entre 2006 et 2008

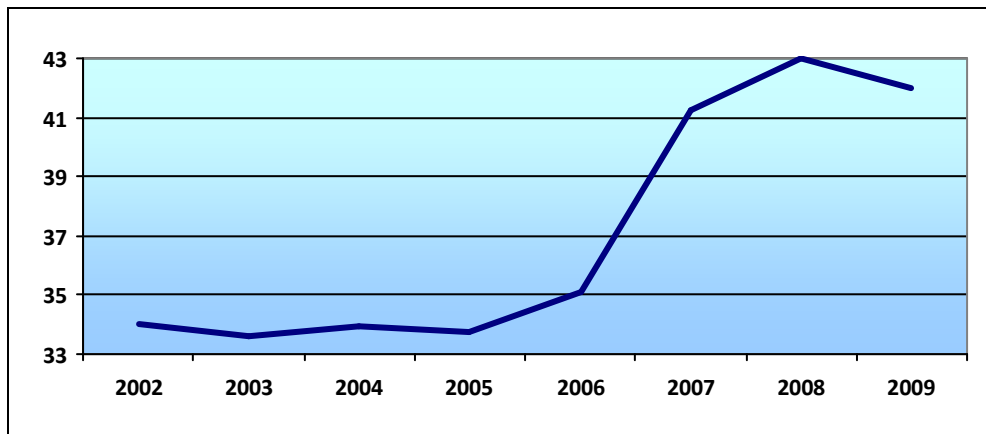


6.5. Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

Le classement du Burundi par rapport à l'IDH n'est pas reluisant au regard du tableau en bas. Ce mauvais classement est récurrent. Toutefois, l'IDH a augmenté sensiblement entre 2002 et 2009. Elle a connu une hausse d'environ 8 points sur la période.

Graphique 6.6: Evolution de l'indice de développement humain de 2002–2009



6.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH-1)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble).

L'IPH-1 a connu une baisse de 1,5 point entre 2002 et 2007 avant de connaître une augmentation de 1,2 point au cours de la période 2008-2009.

Graphique 6.7: Evolution de l'indice de pauvreté humain (IPH) de 2002-2009

